

M. Milliken: Monsieur le Président, la motion n° P-31, à laquelle je presse depuis quelque temps le secrétaire parlementaire de répondre, porte sur les coûts du déploiement des Forces canadiennes à Oka.

Ce matin, j'ai reçu du ministre de la Défense nationale un communiqué indiquant que le coût total était de 83 millions de dollars; alors, de toute évidence, le ministre possède ces renseignements. Il a dû les avoir pour préparer ce communiqué. Dans ces circonstances. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Milliken: Si le leader du gouvernement à la Chambre examine l'avis de motion inscrit au *Feuilleton*, il constatera que j'y demande des précisions. Ces précisions doivent sûrement être disponibles maintenant si le ministre de la Défense nationale a le total des coûts.

Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il approuver immédiatement cette motion et déposer les documents demain ou vendredi?

M. Cooper: Monsieur le Président, comme d'habitude, je me mets en quatre pour aider le député. Je fais tout ce que je peux pour répondre à toutes les diverses demandes qu'il présente au gouvernement. S'il l'avait remarqué plus tôt aujourd'hui, il constaterait que j'ai déposé les réponses à 95 pétitions. Je n'en suis pas certain, mais je crois que 89 d'entre elles venaient de lui.

Je peux lui dire que nous examinons sa motion n° P-31. D'après mes renseignements, il devrait avoir une réponse non pas bientôt, mais très bientôt.

Le président suppléant (M. Paproski): Les autres motions portant production de documents restent-ils au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'INVASION DU KOWEÏT

LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose:

Que la Chambre, constatant que le gouvernement de l'Irak n'a pas observé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'invasion du Koweït et à la détention de ressortissants de pays tiers, appuie les Nations Unies dans leurs efforts visant à assurer le respect de la résolution 660 et des résolutions subséquentes du Conseil de sécurité.

Initiatives ministérielles

—Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui à la veille d'un autre important vote du Conseil de sécurité. Il est bon que le Parlement examine les répercussions de la crise qui motive ce vote. Le gouvernement a l'intention de consulter dans toute la mesure du possible à ce sujet les Canadiens et le Parlement, tout comme il a longuement consulté nos alliés. Je me propose de citer brièvement au cours de mes observations certaines conversations que j'ai eues ces 16 derniers jours avec des représentants de divers pays qui sont aussi présents que le Canada dans le Golfe.

Tout au long de cette crise extraordinaire, nous nous sommes efforcés d'être francs et ouverts avec la Chambre et nous attendons depuis le début de celle-ci qu'elle comprenne les vastes répercussions internationales des graves problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Nous essayons d'aborder cette affaire étape par étape. C'est dans cette optique que je veux exposer ici aujourd'hui le point de vue du gouvernement quant à la décision que nous aurons à prendre demain au Conseil de sécurité et le contexte dans lequel cette décision sera prise à mon avis. Je suppose que la Chambre tiendra d'autres débats là-dessus au fur et à mesure que la situation évoluera.

Ce vote, monsieur le Président, survient au moment où s'achève le mandat de deux ans de notre pays au Conseil de sécurité. C'est la cinquième fois que nous remplissons un tel mandat, un record parmi les membres non permanents.

Ce record, il est juste selon moi que le Canada le détienne, parce qu'aucun autre pays n'a appuyé aussi fidèlement jusqu'ici les idéaux de cette organisation mondiale à la fondation de laquelle nous avons contribué activement et ingénieusement.

Lorsque nous chercherons un instrument qui témoigne d'une vision noble et éclairée de la gestion des affaires mondiales dans la présente décennie, semée d'embûches, et au prochain siècle, nous pourrions difficilement trouver mieux que la Charte des Nations Unies.

Le grand drame de notre époque, c'est que la Charte soit restée lettre morte pendant quarante ans en raison de la paralysie suscitée par la Guerre froide.

La Guerre froide est terminée. J'étais à Moscou il y a deux semaines, et j'y ai découvert un pays étonnamment différent du pays austère et monolithique que j'avais visité il y a à peine cinq ans. Malheureusement, l'Union soviétique fait face à des problèmes énormes, mais elle peut compter sur des dirigeants et sur des gens pleins de ressources. Des pays comme le Canada l'aideront dans la mesure du possible.